



RECENSEMENT GENERAL DE
L'AGRICULTURE ET DE
L'ELEVAGE
GENERAL CENSUS OF
AGRICULTURE AND LIVESTOCK

4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA
POPULATION ET DE L'HABITAT
4th GENERAL POPULATION AND
HOUSING CENSUS

DECISION N° 004 /2024/D/CN-4^{ème} RGPH/CN-RGAE / DU 06 JAN 2025 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 004/AONO/CN-4^{ème} RGPH/CN-RGAE/CSPM/2024 DU 13 AOUT 2024 POUR L'IMPRESSION
DES DOCUMENTS TECHNIQUES EN QUATRE (04) LOTS POUR LE COMPTE DE LA
MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT
GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA
POPULATION ET DE L'HABITAT (4^{ème} RGPH)
ET

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU RECENSEMENT GENERAL DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE),

- Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;
Vu la loi n° 2020/022 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2001/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté 00001 A MINMAP du 06 Janvier 2021 portant création d'une commission spéciale de passation des marchés auprès des Coordinations Nationales du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;
Vu la circulaire n°001/C AB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire N° 00000026/C/MINFI DU 29 décembre 2023, portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
Considérant le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° 004/AONO/CN-4^{ème} RGPH/CN-CSPM/2024 du 13 aout 2024 pour le compte de la mutualisation du dénombrement principal du Recensement General de la Population et de l'Habitat et du module de base du Recensement General de l'Agriculture et de l'Elevage

RGAE considère les nécessités de services :



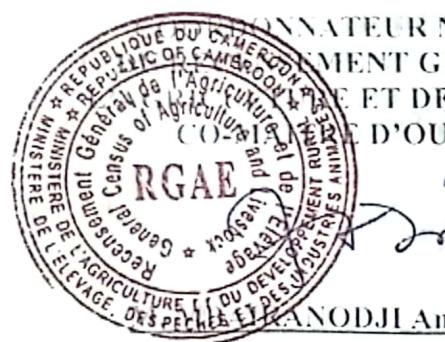
DECIDENT :

Article 1er : le soumissionnaire ETS EX ENGINEERING a été retenu par lot comme adjudicataire du marché relatif à la prestation susmentionnée ainsi qu'il suit :

N° DU LOT	SOUMISSIONNAIRES	RANG	MONTANT (TTC FCFA)	Délai de livraison
1	ETS EX ENGINEERING	1 ^{er}	22 854 934	30 Jrs
2	ETS EX ENGINEERING	1 ^{er}	22 854 934	30 Jrs
3	ETS EX ENGINEERING	1 ^{er}	23 426 307	30 Jrs
4	ETS EX ENGINEERING	1 ^{er}	22 854 34	30 Jrs

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 06 juil. 2023



Ampliation :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- SOPECAM (pour diffusion) ;
- Archives/Chronos.